



**CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-JULIEN-DE-COPPEL
PROCES-VERBAL**

Séance du 17 avril 2024

Affiché en exécution de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités territoriales

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept avril à 19 heures 30, le conseil municipal de la commune de Saint-Julien-de-Coppel, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Dominique VAURIS, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 10 avril 2024

Présents : Monsieur Dominique VAURIS, Madame Charline MONNET, Madame Myriam BLANZAT-LERNOULD, Monsieur Patrick CHAVAROT, Madame Monique FAURE, Madame Flavie JURDYC, Monsieur Hervé VILANOVA, Madame Adeline CIPRIANI GIRARDIN, Monsieur Gilles BERNET, Madame Karine PRADELLE, Monsieur Stéphane DEMONCHY, Madame Marie-Christine VIGIER, Madame Claudine BERGER, Monsieur Jean-Philippe REUSSNER

Absents Excusés : Monsieur Dominique SERRE

Procurations : Monsieur Dominique SERRE donne procuration à Madame Monique FAURE

1- Désignation du secrétaire de séance

Avant de commencer la réunion il y a lieu de nommer la secrétaire de séance, Madame Charline MONNET se propose d'assurer le secrétariat de la séance (art. L. 2121-15 du CGCT).

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 20 mars 2024

Après lecture du procès-verbal de la séance précédente du 20 mars 2024 il est adopté à 14 voix pour et 1 voix contre. Un conseiller municipal fait part de son désaccord sur l'augmentation de la fiscalité.

3. D01-170424 FONCIER – Don des parcelles AB 556,558 et 560 à la commune

Suite au plan de division du 5 février 2024 du document d'arpentage des parcelles cadastrées AB 556,560 et 558 provenant de la division des parcelles antérieurement nommées AB 311, 512 et 194, situées au lieu-dit Contournat face au cimetière, Madame GRENET fait don à la commune de ces trois parcelles de superficie de 28 m² pour l'AB 556, 48 m² pour l'AB 560 et 26 m² pour l'AB 558.

Ce legs permet l'élargissement de la chaussée facilitant l'accès au cimetière des véhicules funéraires, ainsi que les visiteurs et les entreprises de pompes funèbres.

En revanche, la commune aura à sa charge l'enrochement du talus qui devra être réalisé dans les meilleurs délais ainsi que les frais de notaire et de géomètre affectés aux parcelles concernées.

Le conseil municipal, après délibérations et à l'unanimité, accepte le don et autorise Monsieur le Maire de procéder à toutes les démarches nécessaires.

4. D02-170424 FONCIER – Avenant et nouveau bail rural

Au mois de janvier 2023, la commune a renouvelé ses baux de 10 parcelles pour une durée de 9 ans.



Or le bail concernant la parcelle cadastrée ZD 177 de 56 a 35 ca située à Pré Soubiat est dénoncée par son locataire. Un avenant sera rédigé en conséquence dans la mesure où il reste bailleur de la parcelle cadastrée ZD 200 à Pré Soubiat.

Un nouveau bail à ferme pour la parcelle ZD 177 sera établi avec le nouvel agriculteur qui fera la demande d'autorisation d'exploiter cette parcelle au contrôle des structures de la Direction Départementale des Territoires (DDT) du Puy-de-Dôme.

Après délibérations, le conseil municipal, autorise Monsieur le Maire, à l'unanimité, à signer l'avenant et le nouveau bail d'une durée de 9 ans.

5. D03-170424 RESSOURCES HUMAINES- Création d'un poste non permanent pour une durée de 6 mois

Vu le Code général de la fonction publique,

Considérant que la commune peut recruter temporairement des agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité, pour une durée maximale de 12 mois, compte tenu, le cas échéant, du renouvellement du contrat, pendant une même période de dix-huit mois consécutifs sur le fondement de L 332-23 1° du Code général de la fonction publique,

Madame BLANZAT-LERNOULD expose également au conseil municipal qu'il est nécessaire de prévoir un agent pour l'entretien des espaces verts suite à l'absence prolongée d'un agent permanent de la collectivité.

Article 1 :

L'autorité territoriale rappelle à l'assemblée qu'il appartient au conseil municipal de créer les emplois de la collectivité.

Article 2 :

L'autorité territoriale propose à l'assemblée la création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité, à compter du 1^{er} mai 2024 sur le grade d'adjoint technique, catégorie C dont la durée hebdomadaire de service est de 35/35^{ème} et de l'autoriser à recruter un agent contractuel pour une durée de 6 mois sur une période de 18 mois.

Cet emploi est créé dans les conditions suivantes :

- pour une durée de 6 mois à compter du 1^{er} mai 2024
- à temps complet à raison de 35/35^{ème}.
- Rémunération sur la base du minimum de traitement fixé à l'indice brut 367(IB) – indice majoré 366 (IM).

L'assemblée délibérante, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE

- **à compter du 1^{er} mai 2024, de créer un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité dans les conditions exposées ci-dessus,**
- **d'inscrire au budget les crédits correspondants.**

6. D04-170424 TRAVAUX - Choix de l'entreprise pour le confortement du mur du cimetière de Contournat



Le mur de soutènement en maçonnerie de 2,40 m de hauteur, de 50 cm d'épaisseur et de 1,10 m de terre soutenue côté cimetière présente un déversement et des fissurations importantes. Les terrains du cimetière et les tombes sont très fortement affaissés à l'amont de ce mur. D'après le bureau d'études de béton Betmi, le coût de l'opération avait été estimé à 84 010 € HT.

3 entreprises ont répondu à l'appel d'offres lancé l'année dernière et qui proposent les tarifs suivants :

- DUTHEIL BTP : 59 299 HT soit 71 158 TTC
- Société SANCHEZ : 109 408,33 € HT soit 131 290 € TTC
- Société SOROMA : 99 530 € HT soit 119 436 € TTC.

La commission d'appel d'offres réunie mercredi 3 avril a choisi l'offre économique la plus avantageuse, l'entreprise DUTHEIL BTP.

Rappelons que sur ce projet, la commune a obtenu une subvention de 18 336 € de FIC 2022 et 31 220,10 € de la DETR 2021.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver le choix de la commission d'appel d'offres.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, avec 14 voix pour et 1 abstention, autorise Monsieur le Maire à signer le devis de l'entreprise DUTHEIL BTP.

7. Présentation du Rapport d'orientations budgétaires 2024 de Billom Communauté (annexe)

Conformément à la loi NOTRE du 7 août 2015 « Lorsque l'établissement public de coopération communale compte plus de 10 000 habitants et comprend au moins une commune de 3 500 habitants et plus, le rapport sur les orientations budgétaires ...est obligatoirement transmis aux communes membres de l'établissement public de coopération intercommunale. »

Après une présentation des points principaux et des commentaires de Monsieur le Maire, le conseil municipal prend acte du rapport d'orientations budgétaires 2024 de Billom Communauté.

8. D05-170424 ASSOCIATION – Renouvellement de la convention avec Frisange

Après lecture par Madame Charline MONNET de la convention actuelle entre la commune et l'association dénommée « Comité de Jumelage Franco-Luxembourgeois Frisange-Saint-Julien-de-Coppel :

Le conseil municipal à l'unanimité renouvelle les termes de celle-ci qui se terminera à la fin du mandat de Monsieur le Maire. Toute modification intervenant entre les deux signataires donnera lieu à un avenant.

9. DIVERS

Manifestations :

- ✓ Le vide-greniers de Contournant a réuni 120 exposants dimanche 7 avril. Les ventes de boissons et de tripes ont eu du succès. La municipalité remercie les organisateurs. L'entreprise SCAM avait bien remis en état la place des Marronniers (en travaux) pour permettre la réussite de cette manifestation. Le Maire les remercie une nouvelle fois.
- ✓ La brocante du 8 mai, organisée par l'amicale laïque, aura lieu place du Breuil avec la cérémonie à 11h au Monument aux Morts.



- ✓ Du 27 avril au 8 mai, à l'attention du grand public et des enfants, un cirque théâtre d'impro concert par la compagnie K-Bestan pose son chapiteau sur la place au-dessus de la Maison des associations.
- ✓ La délégation régionale de l'AFM Téléthon organise une Journée Sports, Jeux, Animations à l'attention des personnes souffrant de handicap. La municipalité met à disposition le terrain de foot, la place du Breuil et les salles communales afin d'accueillir des animations qui se dérouleront sur la journée du 25 mai 2024.

Informations et questions des conseillers :

- ✓ Les ateliers informatiques pour séniors, animés par Emma, service civique, ont commencé et suscité déjà des retours positifs. Les séances se poursuivent jusqu'à fin mai.
- ✓ La commission communication se réunira jeudi 18 avril afin de remodeler le site internet de la commune avec l'aide de Emma, service civique.
- ✓ Bourse Cré'active (chantier jeunes 14-17 ans) : la salle Colline va faire l'objet de différents travaux de rénovation.

Cet été, du 26 au 30 août, un groupe de jeunes de 14 à 17 ans interviendra dans la salle Colline pour réaliser divers travaux. Le service jeunesse de Billom Communauté propose aux jeunes du territoire 3 chantiers cet été qui répondent aux besoins des communes, et consistent à la réalisation de petits travaux en contrepartie d'une bourse de 125 €.

Le chantier "Bourse Cré'active" à Saint-Julien-de-Coppel encadré par un menuisier notamment sera :

- de peindre tous les murs et tuyaux
- de poser un habillage du dessus de la fenêtre avec des tasseaux horizontaux
- de créer un comptoir
- de procéder au covering des meubles de la cuisine en imitation bois
- de créer une fresque sur le mur le plus long.

Le projet de fresque réalisé par le groupe de jeunes Label-Leppoc est validé, suivront les travaux réalisés par le groupe "Bourse Cré'Active" (plusieurs jeunes de Saint-Julien-de-Coppel se sont inscrits à ces travaux d'été et seront rejoints par d'autres adolescents des communes alentours).

Au préalable, la commune préparera les supports, nettoyage, lissage, ... des murs, ainsi que l'amélioration de l'éclairage et la rénovation du plafond.

Ainsi, une belle salle sera à disposition d'associations à la rentrée scolaire prochaine.

- ✓ Le Mouvement Chrétien des Retraités de la paroisse Saint-Martin des Marches du Livradois remercie la municipalité pour le prêt de la salle et la gentillesse du personnel.
- ✓ Monsieur le Maire déplore deux dépôts sauvages de fibrociment amianté, un à Contournat et un autre sur le plateau de May dont le devis de ramassage et de conditionnement des déchets coûtera à la commune 4 116 € TTC.
- ✓ Les travaux du délaissé à l'entrée de Contournat sont en cours et un espace vert arboré le remplacera.
- ✓ Les travaux d'assainissement de Contournat continuent avec des réunions régulières tous les mercredis.
- ✓ Un conseiller a demandé si la municipalité pouvait installer une infrastructure fixe à l'entrée de Saint-Julien afin que les associations puissent afficher la publicité de leurs manifestations. Une réflexion dans ce sens va être menée.
- ✓ Le comité des fêtes recherche des bénévoles pour assurer ses manifestations.
- ✓ Les prochains conseils municipaux auront lieu les 15 mai et 19 juin.



Fin de séance à 21h

Le Maire,

La secrétaire de séance,

M. Dominique VAURIS

Mme. Charline MONNET